

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE L'EST LYONNAIS

DÉPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2020-02-08

**Budget annexe - ZA de Colombier**  
**Saugnieu Tranche n°5 - Vote du Budget**  
**Primitif 2020**

L'an deux mille vingt, le 4 février à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais s'est réuni dans la salle Chrysalide à Jons sous la présidence de Monsieur Paul Vidal.

Date de la convocation : le 29 janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice : 41

Présents (37) :

Mme Abadie, M. Aguirré, Mme Artolle Mmes Brun, Brunet, Carretti-Barthollet, MM. Champeau, Denissieux, Ducatez, Mmes Emain-Ferrari, Fadeau, M. Floret, Mmes Gaffarelli, Gallet, MM. Giacomini, Grossat, Mmes Guicherd, MM. Humbert, Ibanez, Jourdain, Mme Jurkiewicz, M. Lacarelle, Mme Libeau, MM. Marboeuf, Marmonier, Mme Marmorat, M. Mathon, Mmes Miquet, Monin, Murillo, Nicolier, M. Pascal, M. Talut, Mme Thevenon MM. Valéro, Vidal et Villard.

Absents/excusés (4) :

M. Chevalier, Mmes Chollier, Farine et Hernandez.

Pouvoirs (4) :

M. Chevalier donne pouvoir à Mme Guicherd.

Mme Chollier donne pouvoir à M. Artolle.

Mme Farine donne pouvoir à Mme Brun.

Mme Hernandez donne pouvoir à M. Talut.

Secrétaire de séance : Madame Annette Monin.

Il est présenté au conseil communautaire le projet de Budget Annexe 2020 ZA Colombier Saugnieu tranche n°5.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 858 043 € pour la section de fonctionnement
- 858 042 € pour la section d'investissement
- Avec une avance du budget principal à hauteur de 515 000 €
- Avec un reversement du budget annexe vers le budget principal de 0 €

Vu la réunion de la Commission Finances qui s'est tenue en date du 14 janvier 2020 ;

Au regard des éléments exposés ci-dessus, le Conseil communautaire décide :

- **D'ADOPTER** le Budget Annexe 2020 ZA Colombier Saugnieu tranche n°5 par chapitre
- **DE CHARGER** Monsieur le Président de l'exécution de ce budget

